



UNE ADRESSE MAIL DEDIEE

pref-francerelance@var.gouv.fr pour les demandes d'informations relatives aux mesures du plan de relance



UNE DIFFUSION DES APPELS A PROJETS

- Publication sur le site des services de l'État dans le Var des appels à projets France Relance
- Listes de diffusion thématiques



UN RESEAU DES REFERENTS

- 20 référents issus des principaux services de l'État et opérateurs partenaires
- Chefs de file sur certains appels à projets
- Mise à disposition d'outils & recensement des projets

FINANCEMENT DE LA RELANCE – 3 056 165 662€

RELANCE – 10.09.2021 / 76 531 930€

SOUTIEN – 10.09.2021 / 2 979 633 732 €

Dont fonds régionaux

ECOLOGIE :

- Rénovation énergétique des bâtiments de l'État
27 155 200 €
128 projets
- Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités
9 157 397 €
77 projets
- Recyclage foncier des friches
3 310 053 €
2 projets
- Modernisation des centres de tri
1 474 834 €
2 projet
- Dispositif exceptionnel de soutien aux structures de l'ESS
68 446 €
2 projets
- Entreprises engagées pour la transition écologique
107 314€
8 projets
- Eco conception – Tremplin et « gré à gré »
33 600€
3 projets
- Valoriser les biodéchets en PACA
540 114 €
1 projet
- Programme National pour l'Alimentation (PAT)
936 169 €
5 projet
- Restauration écologique - OFB
290 476 €
4 projets
- Restauration écologique AAP DREAL
203 000 €
3 projets

- Aires protégées AAP DREAL
30 925 €
1 projet
- Jardins partagés
3376 €
1 projet
- Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires
764 405 €
2 projets
- Aide aux agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique
1 215 000€
1 projets
- Plan de soutien aux associations d'animaux en fin de vie
279 941 €
8 projets
- Ma prime Rénov
7 420 943 €
3056 bénéficiaires
- Réhabilitation lourdes logements sociaux
374 000 €
1 projet
- Aide à la relance de la construction durable
1 567 740 €
20 projets
- Tourisme durable
5809 €
1 projet
- Aéronautique
1 055 000 €
2 projets
- Résilience - Santé
800 000 €
1 projets

COMPETITIVITE :

- Soutien à l'investissement industriel dans les territoires
1 731 000 €
6 projets
- Industrie du futur
1 661 134 €
25 projets
- Digitalisation des écoles d'art
16 500 €
1 projet
- Campus des métiers et des qualifications
2 850 000 €
1 projet
- Chèques numériques
1 052 500 €
2105 entreprises bénéficiaires
- Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté
993 466 €
11 projets
- Alimentation locale et solidaire
111 694 €
4 projet
- L'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel
219 176 €
1 projet
- Fabriques de Territoire
300 000 €
2 projets
- Modernisation des accueils de jour
408 000 €
2 projets
- Plan de soutien aux bibliothèques
15 962 €
2 projets

- Aide aux spectacles vivants
190 000 €
6 projets
- Relançons l'été
203 447 €
19 projet
- Internat d'excellence
249 000 €
1 projet

PROGRAMMES :

- Parc national de Port-Cros
1 727 000 €
10 projets
- Conservatoire du littoral
1 339 000 €
3 projets
- Agence de l'eau
2 535 897 €
8 projets lauréats
- Emploi R&D
1 200 000 €
1 projets lauréats

COHESION :

ACTIVITÉ PARTIELLE

417 311 198 €

FONDS DE SOLIDARITÉ

706 170 000 €

MESURES DE SOUTIEN DDFIP

142 400 000 €

PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

1 700 000 000 €

COMPENSATION DES PERTES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

13 752 534 €

Les appels à projet de la relance

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Service public de l'insertion et de l'emploi" vise à favoriser la sortie durable de la pauvreté et l'emploi des plus démunis. Les porteurs de projet doivent représenter un groupement d'acteurs de l'insertion comprenant obligatoirement le conseil départemental et Pôle emploi (les collectivités territoriales, missions locales, associations ou entreprises). Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site du [Ministère du Travail](#) jusqu'au **11 octobre 2021**.

Les appels à projet prolongés

L'appel à projets (AAP) "Accompagnement des TPE/PME à la transformation numérique". Ce troisième volet du numérique s'adresse spécifiquement aux opérateurs souhaitant se mettre à disposition des TPE et des PME pour les accompagner. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site de [France Num](#) du **14 septembre au 30 octobre 2021**.

Les appels à projets bientôt clôturés

Jusqu'au 15 septembre 2021 : L'appel à projets (AAP) "Solutions innovantes pour la décarbonations des services essentiels (FASEP)" vise à répondre aux besoins prioritaires des pays en développement pour l'accès à l'eau, à l'énergie, à la mobilité, à la santé, à l'éducation, à une alimentation saine ou encore au logement, tout en limitant les émissions carbone. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site du [Ministère de l'économie](#).

Jusqu'au 24 septembre 2021 : L'appel à projets (AAP) "Enjeux d'organisation et production à distance" est consacré au soutien financier aux industries techniques du cinéma, de l'audiovisuel et d'autres arts et industries de l'image animée qui par les équipements et prestations techniques qu'elles fournissent, participent au développement de la création et à la qualité de la diffusion des œuvres cinématographiques, audiovisuelles ou de jeu vidéo. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site du [CNC](#).

Jusqu'au 24 septembre 2021 : L'appel à projets (AAP) "MobBiodiv'Restauration 2021 - deuxième session" a pour but de soutenir des projets visant la restauration des écosystèmes terrestres secs, de leurs fonctionnalités et des espèces qui y sont inféodées. Les porteurs de projets concernés sont des associations agréées au Code de l'environnement, les collectivités et leurs groupements ainsi que les conservatoires botaniques nationaux. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site de l'[Office français de la biodiversité](#).

Jusqu'au 14 octobre 2021 : L'appel à projets (AAP) "Écosystèmes territoriaux hydrogène" cette stratégie entend amorcer un changement d'échelle dans le développement de la filière, en accompagnant le déploiement d'usages de l'hydrogène dans les territoires, et l'innovation au sein des acteurs équipementiers et industriels. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site de l'[ADEME](#).

Les nouveaux dispositifs France Relance

L'aide financière pour conserver les capacités d'emploi R&D des organismes de recherche a alloué la somme d'**1,2M d'euros** à l'**Université de Toulon**. L'objectif est de préserver sur le long terme les compétences sur le territoire en subventionnant des formations à haut niveau (maîtrises et doctorats dans le milieu de la recherche). En complément 80% du salaire brut chargé pendant 2 ans sera financé lors de l'embauche.

L'adresse fonctionnelle pref-francerelance@var.gouv.fr est également consultée par nos services pour toutes les questions relatives à la relance.